



Délivrance des décisions de pré-affectation dès mars

Pénétrante de Béjaïa

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3791 - Mercredi 10 février 2016 - Prix : 10 DA

Le maire saisit le wali sur l'«exclusion» de Sidi-Aïch

Page 24

Sellal rassure sur l'article 51 de la nouvelle Constitution

Opération séduction des investisseurs algériens établis aux Emirats

Page 3

Alep coupée de la Turquie et encerclée

Par Mohamed Habili

A lors que la bataille décisive, celle d'Alep se prépare des deux côtés, par les groupes d'opposition d'une part, qui s'y sont retranchés et maintenant arc-boutés, par l'armée syrienne d'autre part, qui continue de resserrer son étau sur la ville, la Turquie refuse toujours d'accueillir chez elle les milliers de civils fuyant les combats à sa frontière. Dans cette guerre sans pareille, on peut tout reprocher à la Turquie, et notamment le fait de ne pas avoir fermé sa frontière devant l'afflux des djihadistes, mais non pas de ne pas avoir prêté assistance aux réfugiés syriens, dont du reste elle abrite le plus grand nombre. Une crainte particulière explique peut-être qu'elle se montre moins accueillante aujourd'hui : qu'une partie de ces mêmes djihadistes sur le passage desquels elle avait pour le moins fermé les yeux repassent la frontière en se fondant dans la masse des demandeurs d'asile. Ce n'est cependant pas la seule raison susceptible de rendre compte de son attitude du moment. A une nouvelle vague de réfugiés, un nouvel arrangement financier avec les pays européens, qui cette fois-ci ont intérêt à réagir vite, avant que la déferlante en préparation ne soit de force à atteindre leurs frontières.

Suite en page 3

Le département de Bélaïb le reconnaît

Hausse des prix des produits alimentaires

● Bilan 2015/Plus de 64 milliards DA de transactions commerciales sans factures



Les prix sur le marché de détail des produits alimentaires de large consommation (produits d'épicerie, fruits et légumes frais et viandes) ont enregistré des hausses en 2015, selon une note du ministère du Commerce. [Page 2](#)

Cellule de suivi des exportations

Les dossiers de six exportateurs examinés

Page 5

Constantine, capitale de la culture arabe 2015

Une grande partie du patrimoine musical de Constantine récupéré

Page 13

Demandeurs d'emploi Les placements en augmentation en 2015

UNE HAUSSE de 6% a été constatée en 2015 dans le placement des demandeurs d'emploi à Boumerdès, au titre des dispositifs d'insertion professionnelle classique comparativement à 2014, a-t-on appris hier de la directrice de l'agence de l'emploi de la wilaya. Quelque 7 677 demandeurs d'emploi ont bénéficié de postes de travail permanents en 2015 contre 7 200 en 2014, a indiqué à l'APS Lounis Nadjia.

La majorité des emplois est à mettre à l'actif du secteur économique privé de la wilaya qui a contribué à la création de près de 5 400 postes d'emploi, suivi par le secteur économique public avec plus de 1 800 postes et enfin le secteur économique étranger avec près de 490 nouveaux emplois. Par créneau d'activités, la part du secteur économique privé et public est la plus importante avec près de 3 000 postes d'emploi créés, alors que le secteur du bâtiment a enregistré plus de 2 500 placements et celui des services près de 1 800 placements. Le secteur de l'agriculture est toujours à la traîne avec seulement une cinquantaine de postes de travail créés.

Quelque 1 120 autres emplois ont été créés grâce au dispositif d'aide à l'insertion professionnelle en 2015, soit en hausse de 82% comparativement à 2014, a ajouté la même responsable.

La wilaya de Boumerdès a enregistré 31 662 demandes d'emploi jusqu'à fin octobre dernier, avec un taux de chômage estimé à 11%. Durant les cinq prochaines années, les services concernés de la wilaya prévoient la création de pas moins de 40 000 emplois (entre directs et indirects), à travers la réalisation de 471 projets d'investissement, répartis entre l'industrie, le tourisme, l'agriculture et les services.

Younès F.

11 voyageurs blessés Un bus se renverse près de M'sila

ONZE VOYAGEURS ont été blessés hier suite au renversement au lieu-dit Lakhneg, dans la commune de Slim (130 km au sud-ouest de M'sila), d'un bus assurant la ligne Sétif-Béchar, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Les victimes, âgées de 22 à 65 ans, ont été transportées à la polyclinique de la commune de Slim où les soins nécessaires leurs sont prodigués, selon la même source qui a précisé qu'aucun cas grave n'a été enregistré.

Une enquête a été diligentée par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes de cet accident, a-t-on indiqué à la Protection civile.

Y. B.

Le département de Belaïb le reconnaît

Hausse des prix des produits alimentaires

■ Les prix sur le marché de détail des produits alimentaires de large consommation (produits d'épicerie, fruits et légumes frais et viandes) ont enregistré des hausses en 2015, selon une note du ministère du Commerce.

Par Louiza Ait Ramdane

La hausse des prix des produits de large consommation persiste toujours. Cette flambée est liée à l'absence de contrôle et à la spéculation qui domine le secteur du commerce. Selon le relevé des prix des produits alimentaires de base élaboré par le ministère du Commerce, la tendance des prix de détail des produits alimentaires de large consommation, en Algérie, était à la hausse en 2015 jusqu'à même un quasi-doublement pour certains produits agricoles frais par rapport à l'année 2014. Ainsi, explique-t-on, le panier des 16 fruits et légumes pris en compte par ce relevé ont vu leur prix «moyen augmenter» par rapport à 2014.

En 2016, les prix ont encore triplé après la hausse des prix de l'électricité et du gasoil et l'augmentation de nombreuses taxes annoncées par le gouvernement. Les frais de transport et de la distribution vont être revus à la hausse et se répercuter ainsi sur les prix de tous ces produits. Bien évidemment, c'est au consommateur de payer la différence des factures, ce qui a porté un sacré coup de fouet au mode de vie des Algériens qui arrivent à peine à joindre les deux bouts. Avant même que la disposition n'entre en vigueur, les commerçants ont d'ailleurs anticipé et procédé dès lors à quelques augmentations des produits provenant de l'importation et même ceux produits au niveau national. Ces commerçants guettent la moindre occasion pour augmenter les prix des



Photo: R.

produits de large consommation. Cette fois-ci, ils ont un argument : hausse du prix du carburant.

Les hausses les plus significatives, selon le document du ministère du Commerce, ont touché notamment l'oignon sec dont le prix moyen a flambé à 72 DA/kg en 2015 contre 40 DA en 2014 (+80%), l'ail local à 328 DA/kg contre 220 DA (+49%) et la pomme de terre à 62 DA/kg contre 54 DA (+15%). Les autres augmentations ont touché les carottes (+11%), la salade verte (+10%), la tomate fraîche (+7%) et la courgette (+5%).

S'agissant des prix moyens

des légumes secs, les lentilles ont affiché la plus forte hausse à 163 DA/kg contre 112 DA (+46%), les pois chiches à 167 DA/kg contre 150 DA (+11%). Par ailleurs, le seul produit qui a connu une baisse de prix est les haricots secs. Son prix moyen a baissé à 199 DA/kg contre 261 DA/kg (-24%) entre les deux périodes de comparaison.

Par ailleurs, ajoute le document, les prix des viandes rouges ont connu, durant l'année 2015, une légère hausse par rapport à l'année 2014 : la viande ovine locale s'est stabilisée à 1 322 DA/kg contre 1 309 DA (+1%), la viande bovine conge-

lée à 652 DA/kg contre 623 DA (+5%). Les prix moyens du poulet ont aussi enregistré une hausse pour s'établir à 315 DA/kg contre 301 DA (+5%).

Pour les produits d'épicerie tels le concentré de tomate, café, riz et pâtes alimentaires, leur prix ont connu des hausses variant entre 5 et 9% en 2015 tandis que ceux de la semoule, de la farine et du lait en poudre pour adultes sont restés relativement stables. Côté fruits, le prix moyen des pommes locales était de 141 DA/kg contre 135 DA (+5%) alors que les bananes étaient à 192 DA/kg contre 176 DA/kg.

L. A. R.

Bilan 2015

Plus de 64 milliards DA de transactions commerciales sans factures

Le chiffre d'affaires dissimulé de transactions commerciales sans factures, mises au jour par les services du contrôle du ministère du Commerce, a atteint 64,5 milliards DA en 2015, alors que près de 44 000 contrevenants ont été enregistrés au fichier des fraudeurs, a appris l'APS auprès de ce ministère.

Les opérations de contrôle économique et de la répression des fraudes, menées en 2015, ont permis la constatation de 13 298 infractions liées au défaut de facturation, soit 8,6% du total des principales infractions en matière de contrôle des pratiques commerciales. Globalement, les résultats de contrôle enregistrés font ressortir une évolution des interventions qui ont permis de débusquer davantage des chiffres d'affaires dissimulés et d'opérer plus de saisies et de fermetures.

Ainsi, sur l'année 2015, il a été enregistré 1,5 million d'interventions (+13% par rapport à 2014) qui ont permis la constatation de 223 400 infractions, l'élaboration de près de 206 500 procès-verbaux et la fermeture de 16 145 locaux commerciaux (+3%). En matière de pratiques commerciales, les principales infractions sont liées au défaut de publicité des prix et tarifs, au défaut de publicité des mentions légales, à l'exercice d'activité commerciale sans local, à l'opposition au contrô-

le, au défaut de facturation et à la pratique de prix illicites. S'agissant des mesures administratives conservatoires, il a été procédé à la saisie de marchandises pour une valeur de 8,12 milliards de DA (+425% par rapport à 2014) et la fermeture administrative de 12 288 locaux de commerce pour diverses infractions aux règles commerciales, notamment le défaut de registre du commerce.

En outre, 43 930 contrevenants ont été inscrits au fichier national des fraudeurs pour des infractions liées au défaut de dépôt des comptes sociaux, au défaut de facturation et à l'exercice d'une activité commerciale sédentaire sans local.

Au titre du contrôle des sociétés commerciales et établissements financiers qui n'ont pas procédé au dépôt de leurs comptes sociaux pour l'exercice 2013, 28 936 sociétés et établissements ont été contrôlés, 6 033 ont été non localisés, 35 543 autres infractions ont été relevées et 24 642 procès-verbaux de poursuites judiciaires ont été établis.

Les services du contrôle ont également proposé la radiation du registre du commerce de 800 commerçants pour l'exercice d'activités commerciales sédentaires sans détention de local commercial. Par ailleurs, en matière de contrôle de la conformité et de la

répression des fraudes, une quantité de 1 211 tonnes de marchandises a été saisie pour une valeur de plus de 279 millions DA.

Il s'agit principalement de produits industriels pour une valeur de 151 millions DA, de produits alimentaires pour 113 millions DA et de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle pour 14 millions DA.

Les principales infractions, dans ce domaine de contrôle, sont liées au défaut d'hygiène et de salubrité, à la tromperie ou tentative de tromperie du consommateur, à la détention et mise en vente de produits non conformes, à l'absence de l'autocontrôle, au défaut d'étiquetage, à l'opposition de contrôle et au défaut de certificat de garantie.

S'agissant des mesures conservatoires, il a été procédé à la fermeture de 3 857 locaux commerciaux et à la saisie de marchandises non conformes ou impropres à la consommation pour une valeur de 402 millions de DA.

Au titre du contrôle de la conformité des produits importés, il a été examiné 103 782 dossiers d'importations ayant donné lieu à des refus d'admission sur le territoire national de 782 cargaisons pour une quantité de 60 970 tonnes d'une valeur de près de 12 milliards DA.

Ghanem T./APS

Sella rassure sur l'article 51 de la nouvelle Constitution

Opération séduction des investisseurs algériens établis aux Emirats

■ La visite de Abdelmalek Sella à Dubaï dans le cadre du Sommet mondial sur les gouvernements a été une occasion pour tenter de convaincre les hommes d'affaires algériens établis aux Emirats de venir investir en Algérie tout en rassurant sur l'article 51 relatif aux binationaux de la nouvelle Constitution.

Par Nacera Chennafi

Le Premier ministre, Abdelmalek Sella a rencontré des hommes d'affaires algériens établis aux Emirats arabes unis, une occasion pour évoquer la crise économique et financière par laquelle passe l'Algérie avec la chute des prix du pétrole et son ambition d'arriver à une économie moins dépendante des hydrocarbures. A ce propos, Sella dira qu'*«il est impératif que l'Algérie parvienne à réaliser une croissance économique, notamment avec la chute des prix du pétrole et du gaz de 47%»*.

A cet effet, il n'a pas manqué d'appeler les hommes d'affaires algériens résidant aux Emirats arabes unis à venir investir dans leur pays, mettant en avant les facilités accordées par l'Etat dans ce domaine. Lors de sa rencontre avec les hommes d'affaires algériens résidant aux Emirats arabes unis en marge de sa participation aux travaux du sommet mondial des gouvernements, Sella a souligné que l'Algérie avait besoin de l'expérience de ses enfants établis à l'étranger, rappelant les réformes engagées pour le développement de l'économie nationale. A l'égard des hommes d'affaires, il n'a pas manqué de revenir sur la nouvelle Constitution, adoptée dimanche dernier, en réaffirmant que celle-ci était un texte d'*«avenir, progressif et pertinent qui confère à l'Algérie une nouvelle vision»*. Au sujet de l'article 51 de la loi fondamentale relatif à l'accès aux hautes responsabilités de l'Etat et aux fonctions politiques qui a suscité une polémique, le Premier ministre a affirmé que la question *«ne pose aucun problème dans la mesure*



P.V.D. R.

où seules certaines hautes responsabilités sensibles sont concernées comme c'est le cas dans tous les pays». Il est à noter que ces fonctions seront précisées dans une loi qui sera votée par le Parlement et le FLN affirme qu'il n'a pas désisté sur cette question. Dans une déclaration à la chaîne de télévision française d'expression arabe France 24, diffusée lundi soir, Saddek Boiuguettaïa, membre du bureau politique du FLN a assuré que son parti *«saura être à la hauteur des attentes de la communauté algérienne établie à l'étranger»* lors des discussions prochaines, au niveau de l'APN, sur la loi prévue dans la nouvelle Constitution.

Par ailleurs, le Premier ministre a appelé les hommes d'affaires algériens établis aux Emirats arabes unis à faire bénéficier l'économie de leur pays d'origine de leur expérience en y investissant. Le pays *«a besoin des investisseurs algériens qu'ils*

soient établis en Algérie ou à l'étranger», a-t-il dit.

Il a rassuré que l'Algérie ne fait plus de distinction entre les secteurs économiques privé et public. Selon Sella, il y a un seul secteur économique national appelé à se développer davantage tout en mettant l'accent sur l'importance de se libérer de la dépendance aux hydrocarbures.

Dans ce contexte, il a mis en avant les potentialités humaines et matérielles importantes dont recèle l'Algérie ainsi que les opportunités lui permettant de réaliser le développement dans le domaine économique, soulignant que le pays a besoin du secteur privé pour changer le mode économique du pays. Il a mis l'accent sur la nécessité de s'orienter vers la création de la richesse dans des secteurs clés capables d'apporter une valeur ajoutée dans l'industrie, l'économie numérique, l'agriculture et autres. Abordant le secteur du tourisme, Sella, a insisté sur le

rôle des hommes d'affaires (algériens) aux Emirats arabes unis ou ailleurs dans la promotion du tourisme et autres secteurs.

En outre, il a évoqué certains projets économiques envisagés, dont *«le projet de réalisation d'un port gigantesque à l'ouest de la ville de Cherchell avec une capacité allant jusqu'à 6 millions de conteneurs, un projet en partenariat avec la Chine»*.

Concernant les relations bilatérales algéro-émiraties, Sella a annoncé la tenue, fin mars début avril à Abu Dhabi, d'un forum économique algéro-émirati auquel prendra part un grand nombre de représentants d'entreprises économiques algériennes privées et publiques.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouchouareb, a affirmé qu'à travers la nouvelle Constitution, l'économie de marché est désormais constitutionnalisées.

N. C.

Fuite des cerveaux

Un «pillage des ressources africaines par des puissances mondiales»

La vision de la fuite des cerveaux s'inscrit comme un prolongement du pillage, par des puissances mondiales, des ressources et des compétences des pays africains, a estimé mardi à Alger, Mohamed Yassine Ferfara, directeur du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD). Le chercheur, qui intervenait lors de la présentation de l'ouvrage du CREAD intitulé *«De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences? (une vision du Maghreb)»*, a déclaré que *«la vision de la fuite des cerveaux s'inscrit dans le prolongement du pillage des ressources et des compétences des pays africains par certaines puissances mondiales»*. Pour ce qui est de la mobilité des compétences, il a indiqué que celle-ci *«invite à l'organisation de la circulation des compétences dans l'in-*

térêt du pays d'origine, du pays d'accueil et surtout dans l'intérêt du migrant comme un acteur social à part entière». Il a relevé, dans ce sens, la *«faiblesse»* des capacités de rétention des pays d'origine face aux éléments *«attractifs»* des pays développés, estimant que *«nous sommes devant une lutte entre forces inégales pour la matière grise»*. Le chercheur Mohamed Saïb Musette, coordinateur de l'ouvrage, a souligné que ce travail de recherche *«est le fruit d'une collaboration entre le CREAD et le bureau de l'Organisation internationale du travail (OIT) d'Alger pour cerner le phénomène de la fuite des cerveaux, dans son évolution et son mode de traitement dans les pays du Maghreb avec un focus sur l'expérience algérienne, mais aussi avec la contribution d'experts du Maghreb (Maroc,*

Mauritanie et Tunisie). Relevant que *«la complémentarité entre les différentes approches a permis de cerner toutes les dimensions»*, il a estimé que *«ce renouvellement de la lecture dans les pays du Maghreb offre une vision plurielle qui s'adresse à tous les spécialistes des migrations internationales»*. Pour le directeur du bureau de l'OIT à Alger, Mohamed Ali Deyahi, l'ouvrage collectif *«apporte une vision maghrébine sur un phénomène qui présente un enjeu capital pour le développement économique et social des pays de la sous-région»*. Il a ajouté que le BIT *«ne cesse de mener des actions dans le monde du travail pour la pleine contribution des compétences de la diaspora au développement de la sous-région»*.

Kamel L./APS

LA QUESTION DU JOUR

Alep coupée de la Turquie et encerclée

suite de la page Une

Ce message a très bien été reçu par l'Allemagne, dont la chancelière a accouru à Ankara pour recevoir les assurances du gouvernement turc que cette fois-ci la vague sera dûment endiguée, moyennant bien sûr quelques subsides permettant au pays en première ligne de faire face aux charges inhérentes à la situation. Il y a donc tout lieu de croire que même si la Turquie laissait entrer chez elle les demandeurs d'asile venant d'Alep et de ses environs, elle les empêcherait de passer en Europe. Mais là où tout de même la Turquie étonne un peu son monde, c'est dans la distance qu'on lui voit observer vis-à-vis des combats décisifs qui se déroulent à sa frontière. Il y a encore peu, elle n'avait pas craint d'abattre un avion russe qui, selon ses dires, avait violé son espace aérien, mais auquel en réalité elle reprochait de s'attaquer à des alliés. Mais maintenant que ceux-ci plient sous la puissance du feu ennemi, elle se garde de leur prêter main forte. Beaucoup croient qu'en fait ils se sont déjà repliés chez elle, avec armes et bagages. Ce sont les seuls réfugiés qu'elle ait accepté dernièrement. Elle n'avait cessé de réclamer une zone d'exclusion aérienne le long de ses frontières, et maintenant que la guerre y touche, que les avions russes et syriens les frôlent à un train d'enfer, on ne voit de son côté aller et venir que les ambulances et autres convois humanitaires. Plus significatif encore, on ne l'entend guère applaudir à la proposition saoudienne d'envoyer des troupes au sol en Syrie, dans le cadre de la coalition internationale, soi-disant pour combattre Daech. Mais en cela, elle n'est pas la seule. Le Qatar non plus n'a pas bronché. Il n'y a eu que les Emirats arabes unis pour abonder dans le sens de l'Arabie saoudite. Ce qui, loin de donner du crédit à la proposition en question, l'a au contraire vidée de son restant de vraisemblance. En tout cas, ce n'est pas par la frontière turque que ses troupes au sol entreraient en Syrie. Non plus d'ailleurs par la Jordanie, et encore moins par l'Irak ou par le Liban. L'armée syrienne, aidée de ses alliés, opère derrière les lignes des groupes d'opposition, retranchés dans Alep, pour achever de couper leurs lignes d'approvisionnement. Au rythme où cela va, l'encerclément de la ville sera complet dans pas longtemps. Et alors débutera l'acte final. Car en effet la seule bataille décisive, c'est celle d'Alep. Les autres positions tenues par la rébellion tomberont alors comme des fruits mûrs.

M. H.

Logement promotionnel public

Délivrance des décisions de pré-affectation dès mars

■ «Pour le programme LPP, nous sommes en train de préparer les pré-affectations qui seront remises à partir de mars en fonction de l'état d'avancement des différents chantiers», a souligné le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, lors de son passage, hier, à la Radio nationale.

Par Thinhinene Khouchi

Selon les précisions du ministre, l'Entreprise nationale de la promotion immobilière (ENPI) entamera la remise des décisions de pré-affectation aux souscripteurs du programme du logement promotionnel public en mars prochain. Cette étape a été décalée d'un mois, le temps de mieux avancer dans les projets en cours qui doivent atteindre 70% de leur taux de réalisation avant leur pré-affectation. «Nous avons quelque 1 500 logements qui sont immédiatement prêts à être pré-affectés à leurs bénéficiaires à l'exemple des projets de Bousmail, Koléa et Sidi Abdallah. Mais nous atten-

dons un nombre un peu plus important avec 3 000 ou 4 000 logements avant de commencer l'opération», souligne-t-il. Concernant la remise des décisions de pré-affectation aux souscripteurs du programme de location-vente de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) pour 2001 et 2002, entamée lundi dernier, le ministre a affirmé que tous les souscripteurs auront leur pré-affectation avant le fin du 1^{er} semestre 2016. «Nous avons commencé l'opération avec un rythme assez lent pour des raisons techniques avec 300 décisions par jour à Alger, mais nous allons augmenter pour atteindre 4 000 décisions par semaine», a-t-il assuré, sachant que cette opération concerne 83 000 souscripteurs dont 61 000 à Alger. Pour le programme AADL 2, le paiement de la deuxième tranche du prix du logement ne sera fera qu'après la finalisation de la pré-affectation et les versements de la troisième tranche pour le programme 2001 et 2002, sauf pour certains wilayas ne possédant pas des souscripteurs 2001 2002 comme Annaba, Khenchela, Guelma et Béchar. En outre, évoquant les objectifs du secteur pour l'année 2016, M. Tebboune a souligné que son secteur prévoit la livraison de 350 000 logements tous types



PH/DR

confondus contre 318 000 en 2015. Selon les chiffres communiqués par le ministre, 1,1 million de logements tous segments confondus sont en cours de réalisation dont 575 000 logements sociaux, 150 000 logements ruraux et 85 000 logements sociaux participatifs (LSP) et logements promotionnels aidés (LPA). Avec ces réalisations, a poursuivi le ministre, le déficit en logement est estimé aujourd'hui à 550 000 demandes dont une

partie a été réglée par l'attribution des terrains dans le Sud et les Hauts-Plateaux. Il a également avancé que tous ces efforts vont également permettre à Alger d'être la première capitale africaine sans bidonvilles après la finalisation, à fin février en cours, de la dernière opération d'éradication de l'habitat précaire qui devrait toucher près de 4 000 familles. Depuis le lancement de cette opération, 188 000 familles, qui habitaient des

bidonvilles, ont été relogées, dont 40 000 familles pour Alger. Interrogé sur l'impact de l'entrée en vigueur des licences d'importation pour le ciment sur les différents projets de logement, M. Tebboune a rassuré que les chantiers ne risquent pas des difficultés car la production nationale n'a pas baissé ; «au contraire elle va augmenter dans les prochaines années», a-t-il affirmé sur les ondes de la Radio nationale.

T. K./APS

Algérie-Danemark Le MAE danois relève la «forte coopération» avec l'Algérie

LE MINISTRE danois des Affaires étrangères, Kristian Jensen, a relevé hier à Alger la «forte coopération» entre l'Algérie et le Danemark, exprimant la «disponibilité» de son pays à «accompagner» l'Algérie dans ses efforts de diversification de son économie. «Aujourd'hui, nous avons évoqué la forte coopération existante entre l'Algérie et le Danemark dans divers domaines», a déclaré M. Jensen à la presse, à l'issue de son entretien avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. «L'Algérie veut diversifier son économie et le Danemark demeure disposé à y contribuer», a-t-il affirmé, mettant en exergue le savoir-faire de son pays dans le domaine de l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Dans ce sens, il a précisé que les entreprises danoises seront «plus présentes» dans les années à venir dans divers domaines. Evoquant la situation sécuritaire dans la région du Sahel, M. Jensen a indiqué que l'Algérie et le Danemark travaillaient «ensemble» sur cette question, saluant «les efforts et le grand rôle» de l'Algérie pour le rétablissement de la paix en Libye et dans la conclusion de l'accord de paix et la réconciliation au Mali. «Il est très important de soutenir les efforts de paix et de sécurité dans la région», a affirmé le chef de la diplomatie danoise, exprimant, en outre, le souhait de voir la Tunisie «continuer sur la voie de la démocratie». **R. A.**

D'une capacité de 2 tonnes/an

Une ferme de culture de spiruline projetée à Ghardaïa

Une ferme de culture de la spiruline (micro-algue aquatique) d'une capacité de production théorique de deux tonnes/an est projetée dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris hier auprès de la Direction régionale de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH) à Ouargla.

Géré par une jeune ingénier en aquaculture, ce projet «ambitieux» devant être concrétisé par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), occupera une assiette de 5 hectares localisée sur le territoire de la commune de Mansourah (70 km au sud de Ghardaïa), a-t-on précisé à la DPRH qui coiffe les wilayas de Ouargla, Ghardaïa,

Laghouat, Biskra, El-Oued et Illizi. Deuxième du genre dans le sud-est du pays, après celui prévu dans la daïra de Loutaya (Biskra), ce projet, une fois entré en activité à l'horizon 2017 au plus tard, pourra produire cette espèce d'algues, destinée à la commercialisation, dans une première phase, sur le marché local, a-t-on expliqué.

La production de la spiruline représente une activité jugée importante pour alimenter l'industrie de transformation en matière première, notamment pour la fabrication de produits alimentaires et pharmaceutiques, a-t-on signalé.

Cette espèce «miracle» (algue bleu-vert de la famille des cyanobactéries), vu sa

richesse en vitamines, en protéines, en plus d'autres éléments nécessaires à la santé humaine, tels que les antioxydants, est consommée généralement dans le monde comme complément alimentaire sous forme de poudre séchée ou comprimée.

A l'instar de plusieurs régions du sud du pays, la commune de Mansourah recèle d'énormes atouts naturels (températures élevées et qualité d'eau favorable) pour le développement de ce type d'activités aquacoles appelées à jouer un rôle socio-économique, en termes de production destinée à l'exportation, dans une deuxième phase, en plus de générer des emplois, selon la DPRH.

Slim O.

Pénitencier de Tidjelabine

Près de 300 détenus ont bénéficié d'une formation qualifiante

Près de 300 détenus de l'établissement pénitentiaire de Tidjelabine, à l'est de Boumerdès, ont bénéficié d'une formation qualifiante en 2015, a indiqué lundi le directeur de l'enseignement et de la formation professionnels de la wilaya.

L'opération de formation s'est déroulée au sein même de l'établissement, sous la direction d'encadreurs délégués par le secteur de la formation profes-

sionnelle au titre d'une convention liant les deux parties, a indiqué à l'APS Saâdana Sadek.

D'une durée de 5 à 6 mois, cette formation a englobé différentes spécialités, dont la mécanique, l'informatique, la couture, la maintenance, la plomberie, l'électricité automobile, la peinture, le bâtiment, en plus de cours d'alphabetisation.

Selon M. Saâdana, un nombre similaire de détenus devrait

bénéficier du même type de formations courant 2016 et ce, suivant la demande exprimée et le niveau d'instruction des demandeurs. Depuis 2008, année du lancement de la première formation du genre au profit des détenus, le secteur de la formation à Boumerdès veille à mettre à la disposition de l'établissement pénitentiaire de Tidjelabine les formateurs nécessaires, avec un programme de formation adé-

quat, couronné de diplômes, a-t-il assuré.

Il a ajouté que l'opération s'inscrit dans le cadre d'une convention liant les ministères de la Justice et de la Formation professionnelle, portant notamment sur la prise en charge de la formation des catégories spécifiques du secteur de la justice, dont les détenus, en vue de leur réinsertion sociale.

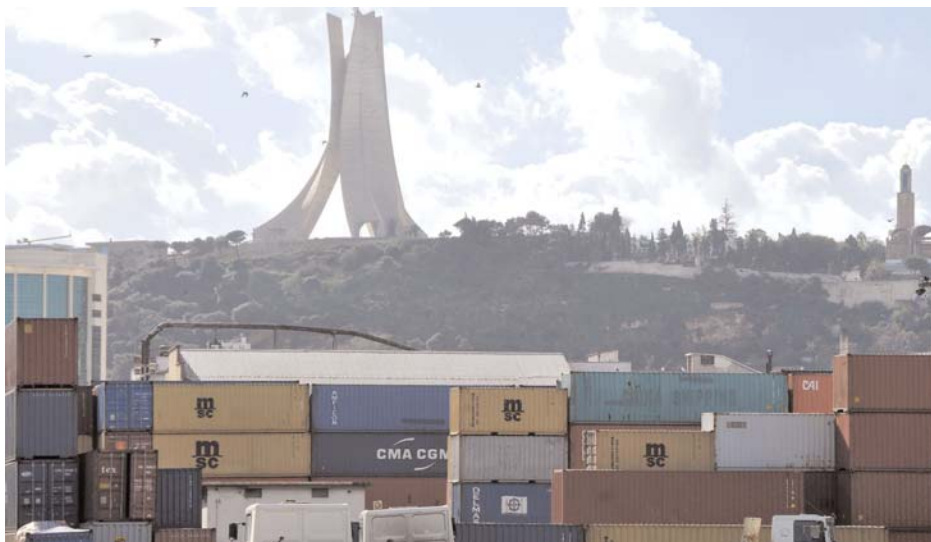
Ghania T.

Cellule de suivi des exportations

Les dossiers de six exportateurs examinés

■ La cellule d'écoute et de suivi des opérations d'exportations du ministère du Commerce a tenu lundi sa deuxième réunion depuis son installation en janvier dernier et qui a été consacrée à l'examen de dossiers présentés par six exportateurs.

Ph.D. R.



Par Salem K.

Tenue sous la présidence du secrétaire général du ministère du Commerce, cette réunion a été «consacrée à l'examen des dossiers présentés par six exportateurs dont un prestataire de service à l'export et a porté essentiellement sur les contraintes auxquelles sont confrontés ces derniers», a indiqué un communiqué du ministère.

Ces contraintes concernent «les difficultés rencontrées auprès de certaines banques commerciales, la logistique portuaire, les questions de la certification des produits algériens destinés à l'export et la problématique de l'exportation de certains produits fabriqués à partir de matières premières subventionnées», a précisé la même source. La cellule de suivi des opérations d'exportation et de prise en charge des contraintes rencontrées par les exportateurs a été installée le 20 janvier dernier par le ministre du Commerce, Bakhti Belaïd, rappelle-t-on.

Cette cellule est composée de représentants du ministère du Commerce, de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX) et de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL). S. K./APS

99 soumissions en lice

Adjudication de 38 sites miniers

Un lot de 99 soumissions offres techniques et financières, pour l'exploration de 38 sites miniers en Algérie, a été déposé mardi à l'Agence nationale des activités minières (Anam), a-t-on constaté sur place. Ces dépôts ont été suivis par la séance d'ouverture de ces plis d'offres pour l'adjudication des 38 sites, tenue au siège du ministère de l'Energie en séance publique en présence des représentants des entreprises soumissionnaires. Les entreprises qui seront retenues à l'issue de la séance d'adjudication auront un délai de trois mois pour compléter leur dossier d'exploration, a indiqué le président de la commission d'adjudication, Hassen Hariati. En cas d'offres financières similaires pour un même site par des soumissionnaires, la commission d'adjudication

procédera au tirage au sort pour la sélection d'une seule entreprise, a souligné M. Hariati, également président de l'Anam. Cette agence, qui avait remplacé en 2014 l'Agence nationale du patrimoine minier Anpm, avait lancé en décembre 2015 un appel d'offres national et international pour l'attribution de ces sites. L'appel porte sur 13 sites de calcaire destinés à la production de granulats et sables concassés, 10 sites d'argile pour produits rouges, 2 sites de sable pour construction, 3 sites de sel pour l'industrie alimentaire, un site de gypse pour la production de plâtre et un autre de tuf pour les travaux publics. Ces sites, répartis à travers 21 wilayas, s'étendent sur des superficies allant de 3 hectares jusqu'à 1 395 hectares. Les 21 wilayas sont Aïn Témouchent (1 site),

Béchar (1), Chlef (1), Djelfa (1), Khenchela (1), Médéa (1), Mila (1), M'sila (1), Guelma (1), Oran (1), Saïda (1), Sidi Bel-Abbès (1), Souk Ahras (1), Tlemcen (1), Ouargla (1), Tizi-Ouzou (1), Mascara (2), Ghardaïa (3), El Oued (4), Illizi (4) et Tébessa (9). Cette adjudication est la première organisée depuis la promulgation de la nouvelle loi minière de 2014. A rappeler que le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, avait affirmé récemment que le secteur des mines connaîtrait à partir de 2016 une «grande dynamique» à travers le lancement de plusieurs projets visant la création d'une véritable industrie minière pour contribuer à la réduction des importations dans ce domaine. Selon lui, le secteur des mines génère actuellement une faible plus-value

et se caractérise par un manque de moyens humains et matériels, une insuffisance de compétences dans les domaines de la recherche et de l'exploitation minières, un effort insuffisant des entreprises minières dans le financement de la recherche géologique et minière ainsi qu'un management globalement inefficace des entreprises publiques minières. La nouvelle loi minière, entrée en vigueur en avril 2014, accorde des incitations fiscales aux investisseurs potentiels en exonérant de la TVA les équipements et les produits destinés à cette activité. Elle vise, entre autres, à créer les conditions idoines pour la relance du secteur minier à travers un financement suffisant pour l'exploration de nouveaux gisements miniers exploitables commercialement. Hatem O.

Faute d'avancée d'entente pour réduire la production

Le pétrole en baisse

Les cours du pétrole s'affaiblissent en baisse lundi en fin d'échanges européens, dans un marché rattrapé par le pessimisme alors que les excédents continuent à peser sur les prix et qu'un accord pour réduire la production paraît peu probable.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 33,50 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 56 cents par rapport à la clôture de vendredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars perdait 68 cents à 30,21 dollars.

Après s'être brièvement orientés dans le vert au début des échanges asiatiques, le Brent et le WTI sont rapidement repartis à la baisse en début d'échanges européens, sur fond de renforcement du dollar et faute d'avancée concrète après une rencontre entre les ministres du Pétrole du Venezuela et de l'Arabie saoudite. «Il semble que les investisseurs sont de nouveau découragés par un dollar légèrement plus fort et l'absence de toute

avancée dans les discussions entre certains producteurs de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et hors de l'Opep», notait un analyste.

«La réunion a été un succès et s'est déroulée dans une bonne ambiance, selon l'agence saoudienne d'Etat SPA, mais il n'y a aucun détail sur d'éventuelles mesures concrètes», relevaient d'autres analystes.

«Il y a eu une discussion sur une coopération entre pays producteurs membres de l'Opep et non membres de l'Opep mais aucun pays du Golfe n'a encore publiquement admis ne serait-ce qu'un souhait d'une réunion avec la Russie», a-t-on souligné.

Le ministre vénézuélien du Pétrole, Eulogio del Pino, s'est rendu en Arabie saoudite, le plus gros producteur au sein de l'Opep, après avoir rencontré des responsables russes la semaine dernière.

Le Venezuela, membre fondateur de l'Opep et dont l'activité économique dépend du commerce du pétrole, mène en vain, depuis plus d'un an, une campagne pour lutter contre la chute

des prix auprès des membres de cette organisation. Il lui avait récemment proposé une réunion extraordinaire pour février.

Goldman Sachs prévoit un baril de 60 dollars en 2017-2018

La banque d'investissement Goldman Sachs prévoit un prix de baril de pétrole à 60 dollars pour 2017 et 2018, et à 50 dollars d'ici à la fin de la décennie, a indiqué un responsable de cet établissement financier.

«Nos prévisions sur les prix à moyen terme sont liées au coût marginal de la production future. Pour 2017 et 2018, nous prévoyons un baril à 60 dollars, et à 50 dollars d'ici à la fin de la décennie en raison des gains de productivité», a expliqué, dans une interview au quotidien français «Les Echos», Damien Courvalin, stratège en matières premières et responsable de la recherche sur les marchés de l'énergie chez cette banque, sans pour autant écartier, à court terme, une chute à 20 dollars.

Analysant la situation actuelle du marché pétrolier, il a relevé que les surplus «n'ont pas été corrigés en 2015» et que les prix devaient baisser «afin de corriger ces excédents persistants».

«Cette chute n'est donc pas le reflet d'une croissance économique nettement plus faible, comme on l'entend souvent», a-t-il dit en rappelant que dans les années 1980 comme dans les années 1990, le schéma d'ajustement a toujours été identique: les prix à terme tombent sous les coûts marginaux de production pour enfin corriger le surplus des marchés et obliger ainsi les producteurs à réduire leurs investissements. Dans ses prévisions à court terme, Goldman Sachs a également envisagé un baril de pétrole à 20 dollars que cet expert explique par le risque de stockage, «un risque réel».

Dans ce contexte, il a fait remarquer que l'Opep «fait face à une forte hausse de la production par des producteurs à plus hauts coûts, et surtout à un aplatissement de la courbe des coûts de l'industrie». «Elle (Opep) doit y répondre par une hausse de sa

propre production pour maximiser ses revenus à moyen terme», a-t-il dit, précisant que la production future de pétrole dépendra de trois éléments: de la capacité de l'Opep à augmenter sa production année après année, de l'amplitude de la hausse de la production aux Etats-Unis et des projets dans les zones hors Opep et Etats-Unis.

En ce qui concerne la baisse des investissements entraînée par cette chute du marché pétrolier, l'expert de Goldman Sachs a estimé que les investissements, depuis dix ans «ont permis de trouver de nouvelles techniques de production et de nouvelles zones». «En termes de potentiel de croissance de production d'ici à cinq ans, on sait d'où la production peut venir et à quel coût: 60 dollars», a-t-il ajouté, soulignant qu'au niveau du marché, «il pourra y avoir des mouvements cycliques de prix d'ici trois à cinq ans, mais on n'est pas près d'avoir un pétrole à 100 dollars puisqu'on a une base de production et des coûts de production future bien inférieurs».

Racim Hadji

Réseau du tramway d'Oran

Lancement prochain de l'aménagement de cinq tronçons

■ Des travaux d'aménagement de cinq tronçons du réseau du tramway d'Oran seront lancés vendredi prochain pour une durée de dix semaines, a-t-on appris lundi auprès de la société du tramway «SETRAM» qui gère ce réseau.



Ph. > D. R.

Par Selma B./APS

Les travaux d'aménagement ont été programmés en vue d'améliorer le service, a souligné le responsable de communication auprès de la Setram, Ryadh Fahim, lors d'une conférence de presse animée par les cadres de la société et consacrée à la présentation de cette opération.

Ce programme sera exécuté progressivement en réservant une moyenne de deux semaines à chaque tronçon. Les travaux d'aménagement du tronçon reliant les stations de «Dar El

Hayat» et «Houha Tlemcen» débuteront vendredi prochain et seront suivis de celle de «Pépière» (Bir El Djir) et de «hai Essabah» en direction du terminus du réseau à Sidi Maarouf où se trouve le siège de la société.

L'opération touchera ensuite la section reliant les stations de l'EHU «1^{er}-Novembre» et le palais de justice, puis les stations de lycée «Les Palmiers» et le boulevard de l'ALN pour s'achever, du 8 au 21 avril prochain, sur le tronçon s'étendant du boulevard «Ahmed-Benabderrazek» à la cité «Emir Abdelkader». Selon les explications fournies par des

cadres de Setram, toutes les mesures requises ont été prises pour assurer la continuité du trafic au niveau des tronçons touchés par les travaux, surtout la disponibilité de wagons de liaison entre les stations concernées et pour orienter les passagers. L'opération permettra de renforcer le réseau de transport du tramway s'étendant sur une distance globale de 18,7 km avec des possibilités techniques permettant aux wagons de circuler dans de meilleures conditions, voire augmenter la vitesse pour réduire la durée de la desserte globale du premier point du

réseau vers le terminus estimé actuellement à une heure et quatre minutes (01h04mn), a-t-on souligné. Cette opération, inscrite dans le cadre du plan de modernisation du réseau de tramway en application des recommandations techniques de l'instance de réalisation, aidera à augmenter le nombre de dessertes à l'avenir, a-t-on affirmé.

Le réseau du tramway d'Oran a fait l'objet, en fin janvier dernier, de travaux d'aménagement d'un tronçon. D'autres travaux similaires ont touché, en novembre, le dernier tronçon menant à Es-Sénia.

S. B./APS

Au profit du secteur de l'Education

Récupération de nombreuses assiettes foncières à Blida

L'identification de l'ensemble des assiettes foncières, relevant du secteur de l'éducation à Blida, ayant été détournées de leur vocation première a permis, ces dernières années, la récupération d'importantes assiettes exploitées au profit du secteur et de ses travailleurs, a indiqué lundi la directrice de l'éducation de la wilaya.

L'opération, lancée depuis deux ans à travers la wilaya, a permis la récupération de plusieurs assiettes foncières et leur exploitation au profit du secteur, a indiqué Ait Brahim Ghenima, signalant la «poursuite de l'opération jusqu'à la récupération de la totalité des biens fonciers du secteur».

Il s'agit, notamment, a-t-elle ajouté, de la transformation d'une assiette inoccupée au niveau de l'établissement Abdelhamid-Ben-Badis en un service de médecine du travail, considéré comme le premier du genre à l'échelle de la wilaya, lequel est destiné à la prise en charge médicale des travailleurs du secteur.

Une autre assiette au niveau de l'établissement Rabah-Bitat a été destinée à la réalisation d'une résidence pour les inspecteurs de l'éducation, alors que l'assiette du lycée Ibn-Rochd de la ville de Blida a été transformée

en une salle d'examen de fin d'année, afin d'atténuer la charge sur le siège de la direction de l'éducation.

«La structure devra être réceptionnée fin avril prochain», a signalé M^{me} Ait Brahim.

D'autres assiettes foncières, laissées à l'abandon, ont pu être récupérées particulièrement au niveau de l'établissement Mahi-Mohamed de Blida, où il a été procédé à la réalisation d'une salle de conférences, sachant que l'absence de ce genre de structure a toujours constitué une contrainte pour les chargés du secteur éducatif, en vue de l'organisation de campagnes de sensibilisation au profit des élèves.

Le même établissement a également enregistré la réalisation d'une bibliothèque abritant un riche stock livresque fourni par les directions de la culture, des moudjahidine et des affaires religieuses de la wilaya.

M^{me} Ait Brahim a en outre fait part d'efforts, en cours, en vue de la récupération de 10 cantines scolaires, actuellement squattées par des personnes étrangères au secteur.

La récupération de ces structures permettra de relever le nombre de cantines scolaires dans la wilaya, estimé actuellement à 192 dans le cycle primaire et 41 dans le moyen, a-

t-elle fait savoir.

L'autre option pour les années à venir, a-t-elle ajouté, consistera en l'augmentation du nombre de structures de l'enseignement préparatoire, en vue d'arriver à une classe par école primaire, selon l'objectif fixé par le secteur à Blida, qui compte actuellement 366 écoles primaires.

La même responsable a fait cas, à ce propos, de l'ouverture, cette année, de nombreuses classes préparatoires au niveau de structures éducatives, ayant fait auparavant office d'annexes de CEM et lycées, notamment dans les établissements Brakni, El Mokrani, Omar-Melak, et une école primaire à Chifa.

S'agissant des logements de fonction occupés par des retraités du secteur, M^{me} Ait Brahim a fait part d'une opération en cours, en coordination avec les autorités locales, en vue de l'examen de chaque cas.

«Les personnes dont le besoin est avéré bénéficieront d'un logement, et les autres verront leur dossier transmis à la justice qui tranchera sur leur cas», a-t-elle dit, soutenant que le but visé est «la récupération des biens du secteur éducatif au profit de ses travailleurs».

Ali O.

Tlemcen Saisie de marchandises de plus de 1,05 milliard DA en 2015

LA VALEUR des marchandises saisies en 2015 par les différentes brigades mobiles, relevant de la direction régionale des douanes de Tlemcen, a atteint plus de 1,05 milliard de DA et celle de l'amende douanière 10 milliards de DA, selon le bilan annuel établi par cette direction.

Le bilan fait état de la saisie de plus de 13 489 kilos de kif traité, de 175 grammes de cocaïne, de 19 959 comprimés de psychotropes d'une valeur globale de plus de 834 millions DA, faisant de la wilaya de Tlemcen la première au niveau national en termes de quantités de drogues saisies et d'opérations (53) où sont impliqués 62 individus.

Les opérations de saisie de véhicules utilisés dans le transport de marchandises destinées à la contrebande viennent en deuxième position dans ce bilan avec une valeur financière de 157,04 millions de DA (241 véhicules légers et 19 camions ont été saisis).

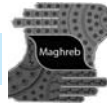
La valeur de métaux précieux saisis a dépassé 24 millions DA dont 3,771 kilos d'or, 5,85 kilos d'argent et des métaux non ferreux (13,77 millions DA), ainsi que 45 870 kilos de déchets de cuivre et 300 kilos d'aluminium.

Les devises saisies en 2015 représentent un montant global de 1 432 250 DA (13 000 euros saisis dans deux affaires impliquant deux personnes).

Les carburants restent parmi les produits faisant l'objet de contrebande au niveau des frontières ouest. Les brigades des douanes ont saisi, lors de sourcières tendues et de patrouilles de contrôle, 327 527 litres dont 321 045 litres de mazout, soit une valeur de plus de 4,53 millions DA et 432 affaires à traiter.

En plus des effets vestimentaires (12,62 millions DA), les produits alimentaires à large consommation (81 914 DA), les opérations de saisies ont concerné les pièces de rechange usées de véhicules d'un montant global de plus de 4,77 millions de DA et autres produits dont 3,8 grammes de mercure, les cosmétiques, les appareils électroménagers et 300 oiseaux.

O. B.



Pour présenter la liste du gouvernement d'union

Le Conseil présidentiel libyen demande une prorogation de délai

■ Le Conseil présidentiel libyen demandera au Parlement siégeant à Tobrouk une prorogation de délai pour présenter la liste du gouvernement d'union nationale, ont indiqué lundi des sources libyennes citées par les agences.

Par Mondji N./APS

Le Conseil présidentiel dirigé par Fayez al Sarraj devait soumettre mercredi la liste des membres du gouvernement d'union, réclamé par la communauté internationale pour tenter de sortir la Libye du chaos dans lequel elle se trouve depuis la chute de l'ancien régime en 2011.

Un premier gouvernement de 32 ministres avait été annoncé le 19 janvier mais sa composante a été rejetée le 25 par le Parlement reconnu par la communauté internationale et basé à Tobrouk dans l'est libyen.

Les députés avaient demandé à M. Sarraj de leur présenter une équipe plus restreinte, relançant ainsi les discussions pour trouver l'équilibre entre les régions et les différents camps.

Le Conseil a «besoin de plus de temps pour étudier et se concerter au sujet des candidats», a indiqué une source de ce conseil citée par l'AFP.

Le Conseil présidentiel a «donc demandé au Parlement siégeant à Tobrouk un report d'une semaine du délai au terme duquel il devait présenter un gouvernement d'union nationale».

Composé de neuf membres, le Conseil présidentiel a été créé après la signature en décembre de l'accord politique libyen sous l'égide l'ONU.

Les pressions internationales pour la formation du gouvernement d'union se sont multipliées ces dernières semaines, devant



PH: DR

la montée en puissance en Libye du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) dans ce pays.

Crash d'un MiG 23 libyen après des frappes contre l'EI

Un avion de combat du gouvernement libyen reconnu internationalement s'est écrasé lundi dans l'est du pays après avoir mené des raids contre des positions du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), selon des sources militaires.

Younes al-Dilani, le pilote de l'appareil MiG 23 «a survécu au crash» dans la région de Wadi Khaled, à environ 100 km à l'est de Tripoli, a indiqué à l'AFP Nasser el-Hassi, le porte-parole

des forces loyales au gouvernement installé dans la ville d'Al-Bayda (Est).

Avant de s'écraser, l'avion a mené des raids sur des positions de l'EI dans des régions situées à une quinzaine de kilomètres de la ville de Derna.

M. Hassi a refusé de révéler les causes du crash mais l'agence libyenne Lana, proche du gouvernement reconnu, l'a attribué à «un problème technique».

Deux autorités se disputent le pouvoir dans le pays en guerre, l'une basée dans la capitale Tripoli proche d'une coalition de milices, et l'autre, reconnue par la communauté internationale, exilée dans l'est du pays.

Début janvier, un MiG 23 s'est écrasé à de Benghazi dans l'est libyen.

Les autorités avaient évoqué

un problème technique mais l'EI avait affirmé l'avoir abattu.

Derna, sous contrôle du «Conseil de la Choura des moujahidine», une coalition de milices opposée aux autorités reconnues, est souvent la cible des éléments de Daech, positionnés à la périphérie de la ville dont ils ont été chassés en juillet.

Martin Schulz réitère le soutien de l'Union européenne à la Libye

Le président du Parlement européen, Martin Schulz, a réitéré, lors d'une visite en Tunisie, le soutien de l'Union européenne à la Libye, avec l'objectif de voir un gouvernement d'union nationale prendre ses fonctions dans ce pays «avec tout le soutien du peuple libyen», a rapporté

l'agence de presse tunisienne TAP.

L'Union européenne «soutiendra la Libye pour que les Libyens puissent aspirer à un meilleur horizon, et ce dans l'intérêt des pays voisins et de l'Europe», a déclaré M. Schulz devant l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) et un grand nombre d'ambassadeurs de pays européens en Tunisie.

Il a noté que l'UE partageait «le même objectif de voir un gouvernement d'union nationale prendre ses fonctions avec tout le soutien du peuple libyen».

«Les Européens doivent prendre toute la mesure des conséquences économiques, sociales et sécuritaires que l'instabilité en Libye fait peser sur la paix civile et la croissance économique chez vous et chez vos voisins», a-t-il ajouté.

Les pressions internationales pour la formation du gouvernement d'union se sont multipliées ces dernières semaines, devant la montée en puissance en Libye du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) dans ce pays.

La Tunisie avait dit à plusieurs reprises être particulièrement touchée par l'instabilité en Libye.

Les autorités tunisiennes ont annoncé samedi avoir achevé la construction d'un «système d'obstacles» sur près de la moitié des 500 km de frontière commune, destiné à renforcer la lutte contre «la contrebande d'armes et plus largement le terrorisme».

Martin Schulz, dont la visite en Tunisie durera trois jours, a par ailleurs salué les «acquis démocratiques inscrits dans la nouvelle Constitution tunisienne», tout en mentionnant les «fortes inquiétudes économiques, sociales et sécuritaires» qui planent sur le pays.

Il a appelé les élus tunisiens à «légitimer pour mettre en œuvre les nouvelles dispositions constitutionnelles en matière de respect des libertés individuelles, de réforme judiciaire, de réforme territoriale et de moralisation de la vie politique», a indiqué la TAP.

M. N./APS

Etats-Unis/Italie

Obama et Mattarella discutent de la Libye et de l'EI

Le président américain Barack Obama s'est entretenu lundi avec son homologue italien Sergio Mattarella à la Maison-Blanche et a évoqué avec lui les efforts conjoints pour lutter contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) en Libye.

«Nous avons discuté des efforts conjoints de l'Italie, des Etats-Unis et des autres de nos partenaires pour aider la Libye à former un

gouvernement qui nous autorisera ensuite à les aider à construire leur capacité de sécurité et à résister à la tentative de l'EI d'établir un fief dans ce pays», a expliqué le président Obama à l'issue de la rencontre.

M. Obama a remercié le président Mattarella pour la «solide contribution» de l'Italie aux efforts destinés à former et à conseiller la police afin qu'elle participe à la campagne contre l'EI en Syrie et en Irak.

Les deux dirigeants ont également discuté de la crise des réfugiés qui touche de nombreux pays européens.

«Nous avons convenu qu'il faut une approche très équilibrée – une approche humaine – pour gérer cette question, parce que nous devons prendre en compte les questions de sécurité et les droits des populations qui sont touchées», a expliqué M. Mattarella.

M. N.

CARASO

Sahara occidental : la position de la France doit être «plus équilibrée»

Le Comité d'action et de réflexion pour l'avenir du Sahara occidental (Caraso) a qualifié de «graves» les déclarations de l'ex-président français Nicolas Sarkozy qui a affiché son soutien au Maroc à propos du conflit au Sahara occidental occupé, estimant que la position de la France devrait être «plus équilibrée» à l'égard de cette question.

M. Sarkozy, président du Parti «Les Républicains» a, dans un discours prononcé récemment au Centre de

recherche et d'études stratégiques des Emirats (ECSSR), injustement réaffirmé son «soutien au Maroc» à propos du conflit au Sahara occidental occupé.

Dans une lettre adressée à Sarkozy, le Caraso a dénoncé la «gravité de ce genre de déclaration» qui, selon lui, «ne pourrait qu'attiser la tension dans la région et ne pourrait en aucun cas concourir à résoudre ce conflit».

«La position de la France, qui reste un partenaire stratégique des pays de la

région, devrait être plus équilibrée et pourrait apporter sa contribution indispensable à une solution de ce conflit conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies», a estimé le Comité.

Pour sortir de cette impasse et devant la persistance de ce conflit, les deux parties, le Front Polisario et le Maroc, «doivent agir conformément à la légalité internationale et accepter la voix démocratique des urnes pour que le peuple du Sahara occidental puisse choisir librement son

destin», a-t-il réaffirmé dans sa lettre.

«Aussi j'ose croire que la France puisse enfin faire preuve d'objectivité et de neutralité concernant la question du Sahara occidental dont la solution juste et pacifique sera d'un apport inestimable pour la paix, la réconciliation au Maghreb et pour le partenariat euro-maghrébin», a, par ailleurs, conclu le président de l'association française basée à Paris, Najem Sidi.

R. M.



Allemagne

Au moins neuf morts et une centaine de blessés dans un accident ferroviaire

■ Un choc frontal entre deux trains régionaux, survenu hier matin dans le sud de l'Allemagne, a fait au moins neuf morts et une centaine de blessés, l'un des plus graves accidents ferroviaires de ces dernières années dans le pays.

Par Ali O.

Neuf personnes sont mortes et deux autres sont portées disparues, a indiqué la police bavaroise à la mi-journée. Elle a revu le bilan des blessés à la baisse, faisant état désormais de 18 blessés graves et 90 légers, contre un total de 150 précédemment.

Une enquête est en cours pour déterminer ce qui a pu provoquer la collision entre ces deux trains régionaux Meridian près de la ville thermale de Bad Aibling. Les pistes du «problème technique ou (d'une erreur humaine)» sont à l'étude, a indiqué sur la chaîne allemande n-tv le ministre des Transports, Alexander Dobrindt, évoquant sur les lieux du drame «une catastrophe horrible».

Selon un porte-parole de la police, Rainer Scharf, l'accident a eu lieu «à basse vitesse» sur une voie unique, si bien que le choc a été frontal. L'état de santé des conducteurs n'a pas été immédiatement communiqué.

Meridian est une marque de la compagnie ferroviaire bavaroise BOB, elle-même filiale du français Transdev, qui appartient au groupe français Veolia. Ses trains circulent sur le réseau régional bavarois. Le transport ferroviaire allemand a été libéralisé à la fin des années 1990, et BOB est l'un des opérateurs concurrents de l'ex-monopole Deutsche Bahn. Celui-ci est tou-



jours propriétaire du réseau ferré. Les secours – police, pompiers et secours d'urgence – étaient présents en masse sur le terrain, selon un journaliste de l'AFP. L'accident est survenu dans un bois à hauteur de Bad Aibling, à environ 60 km au sud-est de Munich, capitale de la Bavière. Le site, proche d'une petite rivière, étant difficile d'accès à pied, les hélicoptères ont fait des allers-retours toute la matinée pour hélitreuiller les blessés, selon un journaliste de l'AFP. Un responsable des secours, Jörg Becker, a indiqué que la «situation était difficile» mais que le déploiement des équipes s'était bien passé. Les

sauveteurs ont dû découper l'avant des deux trains à la scie à métaux pour accéder à l'intérieur et voir si d'autres victimes s'y trouvaient. Des débris en métal, jaune, bleus et argentés – les couleurs du train – jonchaient le sol. Une conférence de presse, prévue à Bad Aibling vers 12h00 (11h00 GMT), a été retardée.

Le choc s'est produit vers 07h00 (06h00 GMT) sur la ligne entre Rosenheim et Holzkirchen,

a précisé Meridian. Rainer Scharf, de la police de Bavière, a évoqué un «très grave accident». «Il faut sauver plusieurs blessés», a-t-il ajouté. Dans un communiqué, la compagnie ferroviaire publique allemande Deutsche Bahn a indiqué que la ligne dans le secteur de la collision était conçue pour que les trains puissent rouler jusqu'à 120 km/h. Le trafic sur la ligne entre Rosenheim et Holzkirchen a été

coupé, ainsi que deux routes locales, selon Meridian. «L'accident est un choc énorme pour nous. Nous mettons tout en œuvre pour aider les voyageurs, les proches et les salariés», a indiqué le patron de la compagnie BOB, Bernd Rosenbusch. Le Premier ministre français Manuel Valls a pour sa part réagi sur Twitter : «Émotion après l'accident ferroviaire en Bavière. Solidarité de la France avec les blessés, les proches des victimes et nos amis allemands». Plusieurs accidents ferroviaires sont survenus ces dernières années en Allemagne.

Les derniers accidents mortels, en novembre et mai 2015, ont fait chacun deux morts, à la suite de collisions entre des trains et des véhicules. En janvier 2011, dix personnes avaient perdu la vie dans la collision entre deux trains à Hordorf (est).

Un accident beaucoup plus grave avait eu lieu en 1998 : un InterCity Express (ICE), un train à grande vitesse reliant Munich (sud) à Hambourg (nord), avait déraillé, faisant 101 morts et 88 blessés à Eschede (nord). C'est la catastrophe la plus meurtrière en Allemagne depuis 1945 (102 morts près de Munich). A. O.

Hong Kong

Des dizaines de blessés dans une émeute

Des dizaines de personnes ont été blessées hier à Hong Kong où les policiers ont tiré des coups de semonce après une émeute survenue lors d'une tentative pour disperser des marchands ambulants, les pires incidents depuis les manifestations prodémocratie de 2014.

Selon la police, près de 90 policiers ont été blessés par du verre brisé notamment, tout comme des dizaines de manifestants, lors de ces incidents survenus aux premières heures alors que les habitants de l'ancienne colonie britannique fêtaient le Nouvel an chinois.

Des images tournées par la télévision montraient des gens en train d'arracher les pavés, de foncer sur les policiers munis de boucliers de fortune ou de mettre le feu à des débris au milieu de la rue.

Un officier a été aperçu en train de pointer son arme en direction de protestataires qui lançaient des briques, des bouteilles et des palettes en bois sur les policiers.

Les affrontements se sont produits à Mongkok, quartier très densément peuplé situé dans la partie continentale de Hong Kong.

D'après plusieurs médias, la police a tiré au moins deux coups de semonce en l'air. Ce type d'incident est très rare dans la région semi-autonome. Les troubles ont éclaté lorsque les autorités ont tenté de disperser des vendeurs ambulants non autorisés qui proposaient en outre aux chalandes de la cuis-

ne de rue. Les manifestants, parmi lesquels des membres de la mouvance dite «localiste» qui milite contre l'influence de Pékin à Hong Kong et réclame même parfois l'indépendance de l'ex-colonie britannique, tentaient de prendre la défense des vendeurs, arguant qu'ils participaient à l'atmosphère festive en ce début d'année du singe.

Sur les réseaux sociaux, il a d'ailleurs été rapidement question de «révolution des boulettes de poisson», du nom d'une spécialité locale très appréciée.

Le patron de la police de Hong Kong, Stephen Lo, a défendu les actions de l'auteur des tirs, expliquant que les émeutiers étaient en train de s'en prendre à son collègue blessé.

«Il n'a pas eu d'autre choix que de tirer selon les principes régissant l'usage de la force», a-t-il dit, annonçant l'ouverture d'une enquête.

D'après la police, 54 personnes âgées de 15 à 70 ans ont été arrêtées pour troubles à l'ordre public ou coups et blessures sur les forces de l'ordre.

Le chef du gouvernement de Hong Kong Leung Chun-ying a «condamné avec force ces actes de violence».

«Il y a eu une émeute aux premières heures à Mongkok. Quelques centaines d'émeutiers ont attaqué les policiers et les médias», a-t-il lancé.

Quatre journalistes ont été blessés dans les violences. L'un d'eux a été atteint à la tête par une brique lancée par les protestataires, a déclaré l'Association

des journalistes de Hong Kong sur sa page Facebook.

Sur des images de la chaîne TVB, on pouvait voir la foule s'en prendre à un caméraman qui a été blessé à la main. Le chef du gouvernement de Hong Kong a cependant assuré que le feu d'artifice du Nouvel an, qui attire des dizaines de milliers de personnes, ne seraient pas annulés. La police a annoncé qu'elle renforcerait son déploiement pour l'occasion. Les affrontements surviennent au moment où les Hongkongais ont le sentiment que les libertés s'érodent dans leur ville.

Ils s'inquiètent en particulier du sort de cinq employés d'une maison d'édition réputée hostile à la Chine, qui se trouveraient aux mains des autorités du continent après avoir disparu en divers endroits.

L'un d'entre eux s'est volatilisé à Hong Kong où les policiers chinois n'ont pas le droit d'opérer.

L'ancienne colonie britannique a connu en 2014 sa plus grave crise politique depuis sa rétrocession à la Chine en 1997. Les incidents les plus violents s'étaient produits dans le quartier de Mongkok, sur la péninsule de Kowloon. Des dizaines de milliers de manifestants avaient paralysé des quartiers entiers pour réclamer un véritable suffrage universel pour la désignation du prochain chef de l'exécutif en 2017.

En dépit de l'écho international suscité par ce mouvement, la Chine ne leur a pas cédé un pouce de terrain.



Points chauds

Opportunité

Par Fouzia Mahmoudi

Jean-Luc Mélenchon, qui a été un bref allié de François Hollande durant la campagne présidentielle de 2012, s'est depuis transformé en détracteur qui n'hésite pas à critiquer vertement ses anciens alliés socialistes, les accusant de pratiquer la politique économique de la droite. Sa virulence a d'ailleurs plusieurs fois été mentionnée par des membres du gouvernement de Hollande, accusant l'ancien candidat du Front de Gauche de faire le jeu de l'opposition de droite et même d'extrême-droite en critiquant plus que de raison leur action. Pourtant, malgré de nombreux désaccords et de nombreuses prises de bec, Jean-Luc Mélenchon reste une figure importante de la gauche et les socialistes en très mauvaise passe ces dernières années ne peuvent se permettre de se mettre à dos celui qui avait réussi à mobiliser en 2012. Mélenchon ne cache pas son ambition de retenter sa chance en 2017, après avoir été le candidat du Front de gauche – PCF, PG et d'autres petites formations – en 2012 où il avait obtenu 11,10% des voix. Ce score honorable, bien que faible par rapport à celui de Marine Le Pen, peut évidemment l'inciter à se représenter. Mais il n'est pas certain qu'il retrouve ses partisans de la dernière présidentielle après les échecs cuisants de sa formation politique aux diverses élections qui se sont tenues par la suite. Mélenchon n'avait même pas réussi à tirer son épingle du jeu lors des élections législatives qui se sont déroulées quelques semaines seulement après le second tour du scrutin présidentiel. Aujourd'hui, ces chances de succès semblent encore plus minces. Pourtant, personne ne misait sur lui en 2012 et il avait réussi le défi de mobiliser une foule de partisans qui étaient comme sortis de terre. Peut-être pense-t-il réussir à réitérer cet exploit et enfin à s'imposer. Mais les chances de la gauche sont déjà très minces alors que les Français ont été très lourdement déçus par la présidence de Hollande qui leur promettait tant après le quinquennat catastrophique de Sarkozy. Au final, celui de Hollande aura été bien pire et les français ne sont pas prêts de s'y faire reprendre une seconde fois. Ils n'ont d'ailleurs pas accordé de seconde chance à Sarkozy en 2012, et pourtant ce dernier était bien plus populaire que Hollande.

F. M.



Constantine, capitale de la culture arabe 2015

Une grande partie du patrimoine musical de Constantine récupéré

■ Une bonne partie du patrimoine musical des chouyoukhs de Constantine a été récupérée dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe», a déclaré M^{me} Ali Khodja, responsable du département Patrimoine immatériel et Arts vivants. Ce patrimoine «peut constituer un support pédagogique de tout premier plan» et «une précieuse référence» pour tout chercheur ou musicologue. Ce patrimoine musical est gravé dans cent vingt-neuf CD.

Par Abla Selles

Le grand chantier du département Patrimoine immatériel et Arts vivants, lancé à l'occasion de l'année culturelle arabe, a été élargi à la collecte du patrimoine musical des chouyoukhs de l'antique Cirta, a déclaré M^{me} Ali Khodja, responsable du département Patrimoine immatériel et Arts vivants. «Nous avons pu récupérer auprès de mélomanes et de familles constantinoises, sur des bandes sonores, des concerts enregistrés par une quinzaine de chouyoukhs lors de fêtes de mariage et autres cérémonies», a déclaré avec enthousiasme la même responsable. Affirmant

que le département Patrimoine et Arts vivant a atteint avec «une grande marge de satisfaction» les objectifs tracés, la même responsable a révélé que cette musique citadine récupérée a été transposée sur d'autres supports dans des studios d'enregistrement, et se trouve actuellement en phase de classification en vue d'être gravée sur CD. Pour M^{me} Ali-Khodja, ce patrimoine «peut constituer un support pédagogique de tout premier plan» et «une précieuse référence» pour tout chercheur ou musicologue.

Abordant le volet de la transcription de la musique citadine constantinoise, M^{me} Ali-Khodja a estimé qu'il était temps de fran-



chir «l'étape de l'excellence» dans la transcription du patrimoine musical.

«Avec la faculté de la culture et de l'art de l'université de Constantine 3, une "chance inouïe" se présente pour transcrire le patrimoine musical de Constantine et de sa région sur des bases méthodologiques universelles», a souligné la même source.

La transcription de ce patrimoine à dimension universelle «ouvrira la voie vers sa classification auprès de l'Unesco et l'Alecco (Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les

sciences), a conclu la responsable du département Patrimoine et Arts vivants.

Ainsi, cent vingt-neuf CD gravés de centaines d'œuvres musicales du patrimoine classique constantinois ont été édités dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe», a précisé la responsable du département Patrimoine immatériel et Arts vivants.

Un travail «colossal» de recherche, de collecte, de classification et d'organisation des différents genres musicaux (Malouf, Zdjel, Mahdjouz et



chants mystiques) a été effectué, a précisé M^{me} Halima Ali-Khodja, soulignant que des académiciens, des chercheurs et des professionnels du patrimoine musical constantinois ont encadré ce «chantier» avant les phases d'enregistrement et d'édition. A.S.

Journées cinématographiques d'Alger

Badra Hafiane primée

Le documentaire «L'or rouge» coréalisé par les Français Mirabelle Fréville et Philippe Baron a reçu lundi soir à Alger le Grand prix du documentaire des 6^{es} Journées cinématographiques d'Alger (Jca) alors que le court-métrage «Hier, je reviendrai» de Badra Hafiane a également reçu le Grand prix de sa catégorie.

Ce documentaire français de 52 mn revient sur l'importance des transfusions sanguines introduites par les alliés pendant la Seconde Guerre mondiale et qui ont permis d'épargner des milliers de vies humaines, l'œuvre évoque également les toutes premières transfusions pratiquées en Algérie à la même période.

Pour sa part, «Hier, je reviendrai», premier court-métrage de la journaliste de l'APS Badra Hafiane, est une œuvre consacrée au retour difficile sur les lieux d'un drame et au dépassement, dans l'Algérie d'aujourd'hui, du lourd traumatisme de la perte violente

d'un être cher pendant les années de terrorisme.

Dans la catégorie documentaire, le jury des 6^{es} Jca a également attribué deux mentions spéciales ex aequo aux réalisateurs algériens Hamid Benamra pour «Rêveries de l'acteur solitaire», un portrait cinématographique atypique du comédien Mohamed Addar, et Mohamed Zaoui pour «Akher Kalam» (Dernières paroles) dédié aux derniers mois de la vie de l'écrivain Tahar Ouetar, disparu en 2010.

Le jury présidé par le cinéaste et acteur algérien Mostefa Djadjam a également attribué deux autres mentions spéciales dans la catégorie court-métrage à la journaliste Fella Bouredji pour «Douce révolte», donnant la parole à une étudiante de l'École des Beaux-arts pendant le mouvement de protestation «InfidjArt», ainsi qu'à Kamel Laiche pour son film «Papillon». Lors de cette soirée de clôture des sixièmes Jca, le Prix de l'union arabe

des associations de cinéma est revenu au documentaire «Zakaria» une coproduction franco-tunisienne réalisée par Leyla Bouzid. Dans cette catégorie également le même jury a décidé d'attribuer deux autres mentions spéciales ex aequo au réalisateur marocain Abdellillah Eljaouhary pour son court-métrage «De l'eau et du sang» ainsi qu'au réalisateur tunisien Mahmoud Jemni pour son court-métrage documentaire «Warda, la passion de la vie».

Le public, relativement nombreux à se déplacer à la salle de la Cinémathèque d'Alger a, quant à lui, attribué ses votes à la réalisatrice algérienne Yamina Bachir Chouikh qui a reçu le prix du public pour son documentaire «Hier, aujourd'hui et demain à», recueillant les témoignages de jeunes adolescentes engagées dans la lutte armée et le militantisme lors de la guerre de Libération nationale. F.H.

Aïn Defla

Lancement d'une étude pour une salle de spectacles

Une étude se rapportant à la réalisation d'une salle de spectacles a été lancée récemment à Aïn Defla, a-t-on appris lundi de la directrice locale de la culture. La future salle de spectacles, qui s'étale sur une superficie de 1,3 ha, est dotée d'une capacité de 1 000 places, a indiqué Bekkara Fatima, faisant état de la mobilisation d'une enveloppe financière de 450 millions DA pour la concrétisation de ce projet.

Située à l'entrée est de la ville de Aïn

Defla, cette infrastructure culturelle, qui devrait être réceptionnée à la fin de l'année 2017, compte notamment une grande galerie d'art, une grande scène, une cafétéria, un restaurant et un parking, a précisé M^{me} Bekkara.

Les travaux de réalisation d'un théâtre régional de 450 places à Khémis Miliana lancés en 2015 ont, pour leur part, atteint un taux d'avancement de 30 %, a souligné, par ailleurs, M^{me} Bekkara, signalant que l'enve-

loppe financière consacrée à ce projet est de 430 millions DA.

Deux projets ont été complètement achevés en l'occurrence ceux se rapportant à la manufacture de Miliana et au nouveau siège de la direction de la culture, a-t-on soutenu, faisant part de l'ouverture prochaine de trois annexes de la direction dans les communes de Djellida, El Attaf et Djendel. L.B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 27 février : Exposition collective d'arts plastiques «Dif Baya», avec les artistes Jaoudet Gassouma, Amel Benghezala, Smail Ouchen et Hammouche Noureddine.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 11 février : Septième Festival international de l'art contemporain (Fiac).

Avec la participation de Clémentine Carsberg (France), Patrick Altes (France), Patrick Maïssa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yannis Stefanakis (Grèce), Paul Alden Mvoutoukoulou (Congo), Gastineau Massamba Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatiha Bouziane, Slimane Ould Mohand, Mohamed Skander.

Galerie d'Arts Asselah Hocine (Alger-Centre)

Jusqu'au 18 février : Exposition de peinture par l'artiste Abderrahmane Bekhti.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 26 mars : Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Centre culturel français d'Alger

11 février : Spectacle de jazz animé par Samy Thiébaud Quartet.

Galerie d'art Dar El Kenz

Jusqu'au 20 février : Exposition des artistes Youcef Hafid, Mourad Belmekki, Ahmad Mebarki, Adlane Samet et Djamel Talbi, à l'occasion du 20^e anniversaire de la galerie. La galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h30 et les vendredis et samedis de 11h à 17h30

Coup-franc direct

Ces mauvais perdants

Par Mahfoud M.

Des entraîneurs et présidents de clubs payent fort le prix de leurs déclarations à la limite de la décence. Ils écopent des interdictions de banc et d'entrée au stade par la LFP qui ne badine pas avec ce genre de situation, surtout que cela va loin avec des responsables qui remettent en cause la manière avec laquelle on désigne les arbitres qui officient certaines rencontres. Les choses pour eux sont simples et il faudrait que l'arbitre les aide à éviter des invectives et autres remontrances. Certes, les erreurs ne manquent pas et ne peuvent être évitées dans certains cas mais il faut que ces présidents et autres dirigeants sachent que le referee est seul responsable sur le terrain et ses décisions doivent être respectées quoi qu'il en soit. Ces entraîneurs et autres peuvent être qualifiés de mauvais perdants car cela ne les touche qu'en cas de défaite seulement et ne manifestent leur mécontentement qu'après un échec, alors que le football est fait de défaites et de victoires. Les responsables des institutions gérant notre football ont un rôle à jouer dans ce sens et tentent tant bien que mal de le remplir.

M. M.

Lekhwiya (Qatar)

L'entraîneur Belmadi sanctionné

L'ENTRAÎNEUR algérien de Lekhwiya, Djamel Belmadi, a écopé d'une suspension de trois matchs pour contestation de décision d'arbitre lors de la défaite concédée à domicile face à Al-Sailiya (3-2) vendredi en match comptant pour la 17^e journée du championnat qatari de football, a indiqué lundi la Fédération qatarie de football (QFA). Lors de cette rencontre, Belmadi a été expulsé par l'arbitre de la rencontre pour avoir contesté ses décisions. Outre cette sanction, l'ancien international algérien devra s'acquitter d'une amende de 50 000 Riyals qatari. Belmadi a été nommé nouvel entraîneur de Lekhwiya (37/34 pts) l'été 2015 en remplacement du Danois Michael Laudrup, démissionnaire. Le technicien algérien avait effectué son retour au club après un premier passage en 2010 où il avait conduit son équipe au titre de champion deux fois de suite : 2011 et 2012. Belmadi avait démissionné au début de l'année 2015 de son poste de sélectionneur du Qatar en raison d'un différend avec la Fédération qatarie sur les modalités de son nouveau contrat. Sous sa direction, le Qatar avait remporté la Coupe du Golfe après plusieurs années de disette, mais la participation de l'équipe à la Coupe d'Asie 2015 en Australie a été calamiteuse avec une élimination dès le premier tour.

OGC Nice

Gourcuff intéresse le président Rivère

LE SÉLECTIONNEUR de l'équipe nationale de football le Français Christian Gourcuff figure dans le calepin du président de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football), Jean-Pierre Rivère, pour remplacer Claude Puel, sur le départ à la fin de la saison, rapporte lundi le site spécialisé Mercato365. Le technicien breton, arrivé chez les Verts à l'issue du mondial 2014 au Brésil en remplacement du Bosnien Vahid Halilhodzic, détient un contrat qui court encore jusqu'en 2017.

Claude Puel (54 ans), champion de France en 2000 avec l'AS Monaco devrait retourner l'été prochain au club de la Principauté, pour succéder au Portugais Leonardo Jardim, convoité notamment par le Milan AC (Série A italienne) et le FC Valence (Liga espagnole). Outre Jardim, Monaco a aussi ciblé Juande Ramos (solution à court terme) ou encore Manuel Pellegrini (pour la saison prochaine, date à laquelle le Chilien sera remplacé par Josep Guardiola à Manchester City).

Fédération algérienne de voile

Trois principaux axes

dans le plan d'action de cette année

TROIS grands axes figurent dans le plan d'action de la Fédération algérienne de voile (FAV) pour l'année 2016 concernant l'organisation de manifestations sur tout le littoral national, des activités d'initiation pour les enfants malades ainsi que la tenue de la phase finale du championnat d'Algérie au barrage de Béchar, a affirmé lundi le président de la FAV Mohamed Atbi. «Nous avons trois points importants dans notre plan d'action et de développement annuel : organiser des compétitions au niveau de toutes les plages du pays d'El Kala à Marsa Ben M'hidi avant les JO-2016, le lancement d'activités inter-hôpitaux pour les enfants malades et l'organisation de la phase finale du championnat d'Algérie au barrage de Béchar», a révélé le président de la FAV, Mohamed Atbi, lors d'un point de presse tenu au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger. Les éliminatoires de la compétition destinée aux enfants malades débutera «prochainement» et sera clôturée le 1^{er} juin coïncidant avec la Journée mondiale de l'enfance après avoir sillonné des établissements hospitaliers dans cinq wilayas. Le port d'El Djamilia à Ain Benian (Alger) accueillera la dernière étape. «Cette année, nous souhaitons recevoir plus de 1 000 enfants pour passer un message fort : la maladie ne peut pas empêcher le malade à pratiquer du sport. Les participants seront encadrés par les athlètes de l'équipe nationale (spécialiste d'optimiste)», a-t-il précisé. En revanche, le président de la FAV n'a pas caché ses inquiétudes concernant l'organisation de la phase finale du championnat national à Béchar.

MC Alger Ifticen nouvel entraîneur

■ La direction du Mouloudia d'Alger vient de nommer le sélectionneur de l'EN militaire, Younes Ifticen, qui devrait conduire l'équipe pour le restant de la saison avec comme principal objectif de rendre la confiance aux joueurs et se relancer dans la course pour une honorable place dans le classement général.

Le coach de l'EN Militaire face à un nouveau défi



PH: D. R.

Par Mahfoud M.

Les dirigeants ont tout fait pour le convaincre de prendre en main l'équipe, surtout après que ces derniers ont échoué dans leur tentative d'engager l'ex-coach de l'Entente de Sétif et actuel driver de la formation saoudienne d'El Wihda que ses responsables n'ont pas souhaité lâcher malgré le fait que les résultats ne sont pas à la hauteur des espoirs placés en lui. L'accord avec Ifticen, qui est intervenu avant-hier soir, devrait être entériné dans les

prochaines heures et le coach devrait être sur le banc lors du match du week-end prochain face à l'ASM Oran. Maintenant, il est vrai qu'Ifticen a besoin de l'accord des autorités militaires puisqu'il est lié par un contrat avec la sélection avec laquelle il a réussi à arracher la médaille d'or lors des derniers Jeux mondiaux militaires. Mais cela ne devrait être qu'une formalité étant donné qu'il souhaite se lancer dans une nouvelle aventure. La tâche d'Ifticen sera certainement très ardue d'autant plus qu'il devra rendre la confiance

aux joueurs qui sont dans une situation psychologique critique. Il sera question de mettre fin à cette série de mauvais résultats, à commencer par ce match face aux gars de la Medina Djedida qu'il faudra absolument remporter pour s'en sortir et souffler quelque peu. Par ailleurs, et dans l'attente que tout soit officialisé avec le nouvel entraîneur, c'est le jeune Lotfi Amrouche, entraîneur des espoirs, qui assure les entraînements et qui a débuté hier avec une séance qui a eu lieu à Ain Benian.

M. M.

Sanctions de la LFP

Le MCO et le CRBAF prennent 4 matchs à huis clos

Le MC Oran (Ligue 1) et le CRB Aïn Fekroun (Ligue 2) ont écopé chacun de quatre matchs à huis clos, dont deux avec sursis, a annoncé lundi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site. La sanction du MCO fait suite aux jets de projectiles (bouteilles, pierres, pétards et chaises de tribunes) survenus lors de la réception de l'USM Alger (2-1) disputé samedi, dans le cadre

de la 19^e journée du championnat. La LFP a souligné également que le club oranais devra s'acquitter des indemnités financières qui seront demandées par le gestionnaire du stade (pour dégradation des sièges). Le CS Constantine (Ligue 1) et l'Amel Boussaâda (Ligue 2) ont pour leur part écopé d'un match à huis clos en plus d'une amende de 200 000 dinars. Par ailleurs, l'entraîneur-adjoint de

l'USM Harrach, Mohamed Haniched, a été suspendu pour un match ferme en plus d'une amende de 30 000 dinars pour «contestation de décision». Enfin, le joueur du MC Saïda (Ligue 2), Saâdi Mohamed, a écopé de deux matchs de suspension ferme pour «contestation de décision» en plus d'une amende de 30 000 dinars.

Islam Slimani

«Je ne suis pas encore fixé pour les JO»

L'ATTAQUANT international algérien du Sporting Lisbonne (Div.1 portugaise), Islam Slimani, a estimé qu'il ne savait pas encore s'il allait prendre part avec la sélection algérienne des U23 au tournoi de football des Jeux Olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro (5-21 août). «Je pense qu'il est encore tôt pour parler des JO. Il reste encore presque huit mois avant cet événement et d'ici là on verra», a déclaré Slimani au micro de beINSports dimanche soir au cours d'un reportage qui lui a été consacré. L'attaquant de 27 ans, meilleur buteur en activité des Verts (20 buts) est cité parmi les potentiels joueurs devant faire partie de la liste des



trois éléments de plus de 23 ans autorisés à renforcer les rangs de la sélection algérienne au prochain rendez-vous brésilien. La sélection olympique avait

composé son billet pour les JO-2016 en sa qualité de finaliste de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 qui s'est disputée au Sénégal (28 novembre-12 décembre). «Les Jeux olympiques ne sont plus inscrits en tant que date au calendrier de la fédération internationale (FIFA), ce qui pourrait constituer un handicap pour moi. Mais, d'ici les jeux, on verra bien avec la Fédération algérienne (FAF) ainsi qu'avec mon club», a-t-il ajouté. Evoquant les nombreuses sollicitations de clubs européens et auxquelles son club n'a pas donné suite, Slimani a estimé avoir pris «la meilleure décision en restant au Sporting».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Drogue à Béjaïa

Deux individus arrêtés à l'aéroport



LA BRIGADE de la police des frontières aériennes de l'aéroport Abane-Ramdane a arrêté deux individus lors d'un contrôle au courant de la semaine. Les deux individus répondent aux initiales R.M. 32 ans, résidant à Marseille en France et A.Y. 24 ans, habitant à Béjaïa, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ces derniers avaient en leur possession une quantité de drogue et des com-

primés de psychotropes. Présenté dimanche dernier devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa, le premier a éclopé de deux mois de prison avec sursis et une amende tandis que le deuxième a éclopé de trois mois de prison avec sursis et aussi une amende pour «détention de drogue pour consommation personnelle».

H. C.

Bordj Badji Mokhtar

Découverte d'une cache contenant un lot d'armements

UNE CACHE contenant un lot d'armements composé de pistolets, de fusils mitrailleurs, de grenades et de roquettes pour RPG, a été découverte lundi à Bordj Badji Mokhtar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte antiterroriste et grâce à la vigilance permanente de nos forces armées, un détachement de l'Armée nationale populaire rele-

vant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire) a découvert, dans l'après-midi du 8 février 2016, à l'issue d'une patrouille de reconnaissance près des frontières, une cache contenant un lot d'armements», précise la même source. «Il s'agit de deux pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un fusil mitrailleur de type (PKT), six roquettes pour RPG, 69 grenades, une importante quantité de munitions de différents calibres (7 599 balles) et des moyens de détonation», ajoute-t-on.

May H.

DORÉNAVANT IL SERA INTERDIT DE FUMER DANS TOUS LES TRANSPORTS PUBLICS



Louvis

Djalou@hotmail.com

Démantèlement de deux réseaux de trafic de drogue à Relizane

Saisie de plus de 115 kg de kif traité

■ Les éléments de la Gendarmerie nationale ont opéré, dernièrement à Relizane, la saisie de plus de 115 kg de kif traité et démantelé deux réseaux de trafic de drogue dans deux opérations distinctes.

Par R. R.

Selon un communiqué du groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale dont une copie a été remise à l'APS, les deux opérations ont été menées en collaboration avec le secteur régional opérationnel relevant de la 2^e Région militaire, sur la base de renseignements faisant état de personnes acheminant de la drogue à partir des frontières ouest du pays vers des wilayas intérieures en passant par l'autoroute Est-Ouest.

L'intensification des points de contrôle sur les routes de la wilaya a permis la saisie de 50 kg de kif traité lors d'un barrage fixe dans la commune de Belacel sur l'autoroute Est-Ouest. Cette quantité a été découverte à bord d'un véhicule utilitaire conditionné dans 108 sacs soigneusement dissimulés sous les sièges arrière, a-t-on indiqué.

Dans une autre opération et au même barrage de contrôle, 65,9 kg de kif traité conditionnés en 137 plaquettes ont été saisis à bord d'un véhicule touristique, a-t-on ajouté.

Après enquête avec quatre

personnes arrêtées dans les deux opérations, la compétence a été étendue à d'autres wilayas aboutissant à l'arrestation de deux autres individus et le démantèlement de deux réseaux de trafic de drogue composé de 8 trafiquants, selon la même source qui a signalé que deux autres personnes sont en fuite et que les six prévenus arrêtés ont été présentés devant la justice.

Deux véhicules touristiques et un autre utilitaire, 11 portables et une somme de 76 000 DA ont été saisis lors des deux opérations.

R. R.

Pénétrante de Béjaïa

Le maire de Tinebdar saisit le wali sur l'«exclusion» de Sidi-Aïch

BRAHAM Bennadji, maire de la commune de Tinebdar, a saisi le wali par courrier ces derniers jours pour se plaindre et l'informer de l'exclusion injuste de la région de Sidi-Aïch de ce grand projet qui ne prévoit pas d'échangeur vers cette grande ville une fois achevé. «Suite à la visite de travail que vous avez effectuée jeudi 04 février 2016 tout le long du chantier des travaux de la pénétrante autoroutière où vous vous êtes réjoui de la très probable réception du chantier avant la fin de l'année en cours (le 1^{er} novembre et une partie le 20 août), au grand bonheur de toute la population de la wilaya de Béjaïa, dans ce contexte, je tiens à vous fournir une information dissimulée jusque-là,

à savoir l'exclusion injuste d'une grande région de ce grand projet structurant», lit-on dans la lettre adressée au wali, sous couvert du chef de daïra de Sidi-Aïch. Pour le maire, l'échangeur prévu au départ à Sidi-Aïch a été délocalisé à Ouzellaguene suite à des pressions exercées par des personnes influentes de la région. «Monsieur le wali, dans le tracé initial de la pénétrante, il a été prévu trois échangeurs à savoir à Akbou, Sidi-Aïch, El-Kseur, mais suite à des pressions occultes et pour satisfaire strictement des intérêts de quelques particuliers, l'échangeur prévu à Sidi-Aïch a été déplacé vers Ouzellaguene», révèle et dénonce le maire de Tinebdar. «Par cet acte injuste et méprisant, les

100 000 habitants de la région de Sidi-Aïch dont fait partie la population de ma commune, se retrouvent exclus de la pénétrante», renchérit-il en parlant aussi du fait que le tunnel est très long et de ce fait il est difficile aux secours d'intervenir en cas d'accident. «En plus de la cause sociale, techniquement, monsieur le wali, une route inclut inévitablement des accidents notamment, à l'intérieur d'un tunnel dépassant 1 km, comment rendre le plan d'intervention de la Protection civile possible et facile et comment évacuer les blessés vers l'unique hôpital de Sidi-Aïch?» s'interroge M. Bennadji. «Des opérations délicates qui peuvent être compromises vu l'éloignement du tunnel et com-

prenez monsieur le wali que des vies humaines sont en jeu», explique-t-il. Et de poursuivre: «Je tiens à vous informer que lors de la dernière visite qu'a effectuée le ministre des Travaux publics dans notre wilaya, il avait promis d'étudier cette question, mais rien de nouveau n'est ressorti à ce jour», fait-il observer. Le maire de Tinebdar demande, enfin, au premier responsable de la wilaya d'intervenir et de «faire en sorte de réparer cette injustice, en œuvrant à la mise en place d'un 4^e échangeur pour la région de Sidi-Aïch dont la population n'acceptera point sa mise à l'écart de ce grand projet attendu par tout le monde sans exception». Il y a lieu de noter que la commune de Tazmalt est aussi

exclue. «Aucun échangeur n'est prévu pour gagner cette commune qui aussi un chef-lieu de daïra», nous confiait, au début du projet, un employé à la subdivision d'Akbou. Depuis, des informations font état de la réalisation d'un échangeur à Allagham mais rien n'est sûr. Il faut souligner qu'un échangeur est plus qu'indispensable pour rallier de nombreuses communes de la région telles que Chorfa, Aghbalou (Bouira) et aussi d'autres communes et villages tels qu'Ait R'zine, Ighil-Ali, les villages Allagham et Colonel Amirouche, Ighram, Béni M'likche, etc...

Hocine Cherfa